

La Ministre

Paris, le 10 JAN. 2020

Nos ref. : DSB2

Mesdames et Messieurs les présidents de fédérations, Mesdames et Messieurs les directeurs techniques nationaux,

Une enquête publiée en 2016 par l'Institut national d'études démographiques¹, dénombre environ 600 000 femmes et 200 000 hommes victimes de violences sexuelles chaque année en France.

Parmi eux, chaque année 165 000 enfants subissent des viols ou des tentatives de viols. Le secteur sportif est concerné par ces violences. Il peut aussi être le lieu de la libération de la parole quand ces violences surviennent en milieu familial. C'est pourquoi, nous invitons tous les acteurs du sport et services de l'Etat à une vigilance particulière.

Dès mon arrivée à la tête du Ministère des Sports en septembre 2018, j'ai engagé une série de mesures concrètes pour renforcer l'action du Ministère contre les violences sexuelles et contribuer à libérer la parole. A titre d'exemple, j'ai mandaté l'association Colosse aux Pieds d'Argile pour effectuer un tour de France de prévention dans nos CREPS et établissements tandis que nous lançons une expérimentation sur le contrôle automatisé de l'honorabilité des bénévoles avec le concours de la Direction Régionale du Centre Val de Loire et la Fédération Française de Football.

Les affaires récemment mises en lumière par l'enquête d'un consortium de médias confirment que ces mesures étaient nécessaires car les violences sexuelles peuvent être présentes dans l'ensemble du champ sportif quels que soit la discipline ou le niveau de pratique.

Aussi, je vous demande de porter à la connaissance de la direction des sports² et des services départementaux³ de l'Etat en charge des sports toute situation laissant penser que des violences sexuelles ont été commises au sein de votre fédération. Des enquêtes administratives seront aussitôt diligentées et une cellule dédiée s'assurera de leur suivi.

¹ Viols et agressions sexuelles en France : premiers résultats de l'enquête Virage, novembre 2016 (numéro 538), INED.

² SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr

³ Liste des contacts des DDCCS-PP en annexe au présent courrier

Les enquêtes administratives sont obligatoires en cas d'accident ou d'incident grave et sont aussi diligentées lorsque des situations de violences sexuelles sont identifiées. Dans le cadre de ces enquêtes, j'attends de vos fédérations, organes déconcentrés et clubs, qu'ils apportent toute la coopération nécessaire. Il en est de même pour les enquêtes judiciaires qui peuvent être conduites en parallèle.

C'est notamment lors de ces enquêtes administratives, qu'un signalement au procureur de la République, en application de l'article 40 du code de procédure pénale, devra être effectué par vos soins. La non dénonciation, aux autorités administratives ou judiciaires, d'un crime ou d'agressions sexuelles infligées à un mineur est pénalement réprimée par les articles 434-1 et 434-3 du code pénal.

Je vous rappelle également que les procédures administratives et judiciaires sont indépendantes. Ainsi une procédure judiciaire ne dispense pas d'une enquête administrative, permettant notamment de prendre des mesures immédiates de suspension d'exercice professionnel, à titre conservatoire ou de manière pérenne si le délit est établi.

Pour mémoire, les éducateurs sportifs sont soumis à l'obligation de qualification et doivent être titulaires d'une carte professionnelle lorsqu'ils exercent contre rémunération. L'obtention de leur carte est soumise à une déclaration désormais effectuée en ligne sur le site dédié <https://eaps.sports.gouv.fr/>. Cette déclaration implique notamment un contrôle automatique de l'honorabilité. Je vous encourage donc à consulter le site internet public <http://eapspublic.sports.gouv.fr> que le ministère des Sports met à votre disposition afin de vérifier la situation de vos éducateurs sportifs rémunérés et la validité de leur carte professionnelle.

En effet, il appartient aux fédérations sportives de veiller au respect de ces dispositions pour tous les éducateurs qui interviennent au sein de leurs clubs. Il est indispensable que vous les informiez de cette responsabilité. Il en va de même des entraîneurs disposant d'un contrat de préparation olympique et de ceux impliqués au sein des structures du Projet de Performance Fédéral (PPF).

Afin d'assurer la protection des personnes pratiquant au sein de vos fédérations, le code du sport prévoit déjà plusieurs obligations applicables aux éducateurs sportifs, qu'ils soient professionnels ou bénévoles, ainsi qu'aux dirigeants de vos clubs. Ceux-ci sont en effet soumis à une obligation d'honorabilité impliquant qu'ils ne doivent pas avoir été condamnés pour un crime ou certains délits.

Aussi, je vous rappelle que vous avez déjà la possibilité de solliciter les DDCS/PP dont vous trouverez la liste en annexe, afin de procéder à la vérification de l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles en transmettant leur identité complète.

Par ailleurs, sachez que toute personne peut solliciter le bulletin n° 3 de son propre casier judiciaire en se rendant sur le site <https://casier-judiciaire.justice.gouv.fr/pages/accueil.xhtml> pour le

communiquer au club dans lequel il intervient en tant qu'éducateur sportif ou dirigeant bénévole. N'hésitez pas à faire usage de cette disposition de nature à garantir l'honorabilité de vos intervenants.

Dans la même logique, je vous incite à mettre en œuvre votre pouvoir disciplinaire à l'égard des licenciés pour tout fait contraire à l'éthique attendue d'un éducateur sportif, d'un dirigeant, d'un arbitre ou d'un pratiquant.

Pour renforcer notre action commune au service de la sécurité de nos pratiquants, le ministère des Sports a lancé en octobre 2019 une expérimentation destinée à systématiser et automatiser le contrôle de l'honorabilité des éducateurs bénévoles comme c'est le cas pour les éducateurs sportifs dotés d'une carte professionnelle. Celle-ci est actuellement en cours dans la région Centre-Val-de-Loire en collaboration avec la Fédération Française de Football.

Ma volonté est de généraliser aussi vite que possible cette vérification automatisée de l'honorabilité des éducateurs sportifs bénévoles ainsi que des dirigeants de club licenciés à l'ensemble des fédérations sportives agréées.

Celles qui souhaitent anticiper le déploiement du dispositif à l'échelle nationale doivent recueillir, lors de la prise de licence, l'identité complète⁴ des personnes pouvant faire l'objet d'un contrôle d'honorabilité sous un format informatique adapté⁵ dont vous trouverez en annexe les détails.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement collectif sans lequel les progrès en matière de prévention des violences sexuelles ne pourront être réalisés et je vous indique d'ores et déjà qu'une convention nationale sur le thème des violences dans le sport se tiendra très prochainement à l'initiative du Ministère des sports à Paris. A cette occasion, vous aurez la possibilité de présenter vos plans d'action, les initiatives déjà mises en place ou envisagées pour prévenir et traiter ces situations sensibles mais aussi poser toutes vos questions sur ce sujet. Vous recevrez de plus amples détails sur ce temps de travail commun et je compte sur votre présence.

Pour mémoire, vous avez à votre disposition des outils de prévention sur le site du ministère, http://sports.gouv.fr/IMG/pdf/preventionoutils_oct2019.pdf, destinés à sensibiliser les acteurs de terrain, à reconnaître les signaux de détresse, à encourager la parole et à accompagner les victimes. Je vous invite également à transmettre à la Direction des sports les outils et initiatives dont vos licenciés ont déjà pu bénéficier.

Je vous remercie pour votre mobilisation,



Roxana MARACINEANU

⁴ Civilité, nom, prénom, date et lieu de naissance

⁵ Format informatique rappelé en annexe

Annexe 1

Contacts des fédérations

Direction des sports

Cellule de suivi des enquêtes administratives
 Bureau de la protection des publics et des pratiquants (DS3A)
 95 avenue de France
 75650 CEDEX 13 PARIS
SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr
 01 40 45 96 32

DRDJSCS

DDCS-PP

Région	Département	Structure	Téléphone	Courriel
Auvergne-Rhône Alpes	Rhône	DRDJSCS	04 78 60 40 40	DRDJSCS-ARA-DIRECTION@jscs.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Rhône	DDD	04 81 92 44 00	ddcs-directeur@rhone.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Ain	DDCS	04 74 32 55 00	ddcs-directeur@ain.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Ardèche	DDCSPP	04 75 66 53 00	ddcspp-directeur@ardeche.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Allier	DDCSPP	04 70 48 35 00	ddcspp-directeur@allier.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Drôme	DDCS	04 26 52 22 80	ddcs-directeur@drome.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Isère	DDCS	04 57 38 65 39	ddcs-directeur@isere.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Loire	DDCS	04 77 49 63 63	ddcs-directeur@loire.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Savoie	DDCSPP	04 79 33 15 18	ddcspp-directeur@savoie.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Haute-Savoie	DDCS	04 50 88 41 40	ddcs-directeur@haute-savoie.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Cantal	DDCSPP	04 71 48 72 66	ddcspp-directeur@cantal.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Haute-Loire	DDCSPP	04 71 05 32 30	ddcspp-directeur@haute-loire.gouv.fr
Auvergne-Rhône Alpes	Puy-de-Dôme	DDCS	04 73 14 76 00	ddcs-directeur@puy-de-dome.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Côte d'Or	DRDJSCS	03 80 68 39 00	drdjscs-bfc-direction@jscs.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Côte d'Or	DDD	03 80 68 30 00	ddcs-directeur@cote-dor.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Nièvre	DDCSPP	03 58 07 20 30	ddcspp-directeur@nievre.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Saône-et-Loire	DDCS	03 58 79 32 20	ddcs-directeur@saone-et-loire.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Yonne	DDCSPP	03 86 72 69 00	ddcspp-directeur@yonne.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Doubs	DDCSPP	03 81 60 74 60	ddcspp-directeur@doubs.gouv.fr

Bourgogne-Franche Comte	Jura	DDCSPP	03 63 55 83 00	ddcspp-directeur@jura.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Haute-Saône	DDCSPP	03 84 96 17 18	ddcspp-directeur@haute-saone.gouv.fr
Bourgogne-Franche Comte	Territoire de Belfort	DDCSPP	03 84 21 98 50	ddcspp-directeur@territoire-de-belfort.gouv.fr
Bretagne	Ille-et-Vilaine	DRJSCS	02 23 48 24 00	drjscs-bretagne-direction@jscs.gouv.fr
Bretagne	Ille-et-Vilaine	DDCSPP	02 99 59 89 00	ddcspp-directeur@ille-et-vilaine.gouv.fr
Bretagne	Côtes-d'Armor	DDCS	02 96 62 08 09	ddcs-directeur@cotes-darmor.gouv.fr
Bretagne	Finistère	DDCS	02 98 64 99 00	ddcs-directeur@finistere.gouv.fr
Bretagne	Morbihan	DDCS	02 22 07 20 20	ddcs-direction@morbihan.gouv.fr
Centre-Val de Loire	Loiret	DRDJSCS	02 38 77 49 00	drdjscs-cvll-direction@jscs.gouv.fr
Centre-Val de Loire	Loiret	DDD	02 38 42 42 42	ddcs-directeur@loiret.gouv.fr
Centre-Val de Loire	Cher	DDCSPP	02 48 67 36 95	ddcspp-directeur@cher.gouv.fr
Centre-Val de Loire	Eure-et-Loir	DDCSPP	02 37 20 51 70	ddcspp-directeur@eure-et-loir.gouv.fr
Centre-Val de Loire	Indre	DDCSPP	02 54 53 82 00	ddcspp-directeur@indre.gouv.fr
Centre-Val de Loire	Indre-et-Loire	DDCS	02 47 70 11 10	ddcs-directeur@indre-et-loire.gouv.fr
Centre-Val de Loire	Loir-et-Cher	DDCSPP	0 81 00 24 41	ddcspp-directeur@loir-et-cher.gouv.fr
Corse	Corse-du-Sud	DRJSCS	04 95 29 67 67	DRJSCS20-DIRECTION@jscs.gouv.fr
Corse	Corse-du-Sud	DDCSPP	04 95 50 39 40	ddcspp-directeur@corse-du-sud.gouv.fr
Corse	Haute-Corse	DDCSPP	04.95.32.98.00	ddcspp-directeur@haute-corse.gouv.fr
Grand Est	Bas-Rhin	DRDJSCS	03 88 76 76 16	drdjscs-ge-direction@jscs.gouv.fr
Grand Est	Bas-Rhin	DDD	03.88.76.76.16	ddcs-directeur@bas-rhin.gouv.fr
Grand Est	Haut-Rhin	DDCSPP	03 89 24 82 00	ddcspp-directeur@haut-rhin.gouv.fr
Grand Est	Meurthe-et-Moselle	DDCS	03 57 29 13 13	ddcs-directeur@meurthe-et-moselle.gouv.fr
Grand Est	Meuse	DDCSPP	03 29 77 42 00	ddcspp-directeur@meuse.gouv.fr
Grand Est	Moselle	DDCS	03 87 75 41 55	ddcs-directeur@moselle.gouv.fr
Grand Est	Vosges	DDCSPP	03 29 68 48 48	ddcspp-directeur@vosges.gouv.fr
Grand Est	Ardennes	DDCSPP	03 24 52 67 30	ddcspp-directeur@ardennes.gouv.fr
Grand Est	Aube	DDCSPP	03 25 80 33 33	ddcspp-directeur@aube.gouv.fr
Grand Est	Marne	DDCSPP	03 26 66 78 78	ddcspp-directeur@marne.gouv.fr
Grand Est	Haute-Marne	DDCSPP	03 52 09 56 00	ddcspp-directeur@haute-marne.gouv.fr
Hauts de France	Somme	DRJSCS	03 22 33 89 00	DRJSCS-HDF-DIRECTION@jscs.gouv.fr
Hauts de France	Nord	DDCS	03 20 18 33 33	ddcs-directeur@nord.gouv.fr
Hauts de France	Pas-de-Calais	DDCS	03 21 23 87 87	ddcs-directeur@pas-de-calais.gouv.fr
Hauts de France	Aisne	DDCS	03 60 81 50 00	ddcs-directeur@aisne.gouv.fr
Hauts de France	Oise	DDCS	03 44 06 48 00	ddcs-directeur@oise.gouv.fr
Hauts de France	Somme	DDCS	03 22 97 80 80	ddcs-directeur@somme.gouv.fr

Ile-de-France	Paris	DRJSCS	01 40 77 55 00	drjscs-idf@jscs.gouv.fr
Ile-de-France	Paris	DDCS	01 82 52 40 00	ddcs-directeur@paris.gouv.fr
Ile-de-France	Seine-et-Marne	DDCS	01 64 41 58 00	ddcs-directeur@seine-et-marne.gouv.fr
Ile-de-France	Yvelines	DDCS	01 39 24 24 70	ddcs-directeur@yvelines.gouv.fr
Ile-de-France	Essonne	DDCS	01 69 87 30 00	ddcs-directeur@essonne.gouv.fr
Ile-de-France	Hauts-de-Seine	DDCS	01 40 97 45 00	ddcs-directeur@hauts-de-seine.gouv.fr
Ile-de-France	Seine-Saint-Denis	DDCS	01 74 73 36 00	ddcs-directeur@seine-saint-denis.gouv.fr
Ile-de-France	Val-de-Marne	DDCS	01 45 17 09 25	ddcs-directeur@val-de-marne.gouv.fr
Ile-de-France	Val-d'Oise	DDCS	01 77 63 61 17	ddcs-directeur@val-doise.gouv.fr
Normandie	Seine-Maritime	DRDJSCS		DRDJSCS-NORM-DIRECTION@jscs.gouv.fr
Normandie	Seine-Maritime	DDD	02 76 27 71 01	ddcs-directeur@seine-maritime.gouv.fr
Normandie	Eure	DDCS	02 32 24 86 05	ddcs-directeur@eure.gouv.fr
Normandie	Calvados	DDCS	02 31 52 74 02	ddcs-directeur@calvados.gouv.fr
Normandie	Manche	DDCS	02 50 71 50 00	ddcs-directeur@manche.gouv.fr
Normandie	Orne	DDCSPP	02 33 32 50 50	ddcspp-directeur@orne.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Gironde	DRDJSCS	05 56 69 38 00	drdjscs-na-direction@jscs.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Gironde	DDD	05 57 01 91 00	ddcs-directeur@gironde.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Dordogne	DDCSPP	05 53 03 65 00	ddcspp-directeur@dordogne.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Landes	DDCSPP	05 58 05 76 30	ddcspp-directeur@landes.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Lot-et-Garonne	DDCSPP	05 53 98 66 66	ddcspp-directeur@lot-et-garonne.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Pyrenees-Atlantiques	DDCS	05 47 41 33 10	ddcs-directeur@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Corrèze	DDCSPP	05 52 21 80 00	ddcspp-directeur@correze.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Creuse	DDCSPP	05 55 41 62 56	ddcspp-directeur@creuse.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Haute-Vienne	DDCSPP	05 19 76 12 00	ddcspp-directeur@haute-vienne.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Charente	DDCSPP	05 16 16 62 00	ddcspp-directeur@charente.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Charente-Maritime	DDCS	05 46 35 25 30	ddcs-directeur@charente-maritime.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Deux-Sèvres	DDCSPP	05 49 17 27 00	ddcspp-directeur@deux-sevres.gouv.fr
Nouvelle Aquitaine	Vienne	DDCS	05 49 44 83 50	ddcs-directeur@vienne.gouv.fr
Occitanie	Hérault	DRJSCS	04 67 10 14 00	drjscs-occitanie-direction@jscs.gouv.fr
Occitanie	Aude	DDCSPP	04 34 42 91 00	ddcspp-directeur@aude.gouv.fr
Occitanie	Gard	DDCS	04 30 08 61 20	ddcs-directeur@gard.gouv.fr
Occitanie	Hérault	DDCS	04 67 41 72 00	ddcs-directeur@herault.gouv.fr

Occitanie	Lozère	DDCSPP	04 30 11 10 00	ddcspp-directeur@lozere.gouv.fr
Occitanie	Pyrénées-Orientales	DDCS	04 68 35 50 49	ddcs-directeur@pyrenees-orientales.gouv.fr
Occitanie	Ariège	DDCSPP	05 61 02 43 00	ddcspp-directeur@ariede.gouv.fr
Occitanie	Aveyron	DDCSPP	05 65 73 52 00	ddcspp-directeur@aveyron.gouv.fr
Occitanie	Haute-Garonne	DDCS	05 34 45 34 45	ddcs-directeur@haute-garonne.gouv.fr
Occitanie	Gers	DDCSPP	05 62 58 12 50	ddcspp-directeur@gers.gouv.fr
Occitanie	Lot	DDCSPP	05 65 20 56 00	ddcspp-directeur@lot.gouv.fr
Occitanie	Hautes-Pyrénées	DDCSPP	05 62 46 42 20	ddcspp-directeur@hautes-pyrenees.gouv.fr
Occitanie	Tarn	DDCSPP	05 81 27 50 00	ddcspp-directeur@tarn.gouv.fr
Occitanie	Tarn-et-Garonne	DDCSPP	05 63 21 18 00	ddcspp-directeur@tarn-et-garonne.gouv.fr
Pays de La Loire	Loire-Atlantique	DRDJSCS		drdjcs-pdl-dir@jcs.gouv.fr
Pays de La Loire	Loire-Atlantique	DDD	02 40 12 80 00	DDCS-DIRECTEUR@loire-atlantique.gouv.fr
Pays de La Loire	Maine-et-Loire	DDCS	02 41 72 47 20	ddcs-directeur@maine-et-loire.gouv.fr
Pays de La Loire	Mayenne	DDCSPP	02 43 67 27 30	ddcspp-directeur@mavenne.gouv.fr
Pays de La Loire	Sarthe	DDCS	02 72 16 43 00	ddcs-directeur@sarthe.gouv.fr
Pays de La Loire	Vendée	DDCS	02 51 36 75 00	ddcs-directeur@vendee.gouv.fr
Provence Alpes Côte D'Azur	Bouches-du-Rhône	DRDJSCS		drdjcs-paca-direction@jcs.gouv.fr
Provence Alpes Côte D'Azur	Bouches-du-Rhône	DDD	04 91 00 57 00	ddcs-directeur@bouches-du-rhone.gouv.fr
Provence Alpes Côte D'Azur	Alpes-de-Haute-Provence	DDCSPP	04 92 30 37 00	ddcspp-directeur@alpes-de-haute-provence.gouv.fr
Provence Alpes Côte D'Azur	Hautes-Alpes	DDCSPP	04 92 22 22 30	ddcspp-directeur@hautes-alpes.gouv.fr
Provence Alpes Côte D'Azur	Alpes-Maritimes	DDCS	04 93 72 20 00	ddcs-directeur@alpes-maritimes.gouv.fr
Provence Alpes Côte D'Azur	Var	DDCS	04 94 18 83 83	ddcs-directeur@var.gouv.fr
Provence Alpes Côte D'Azur	Vaucluse	DDCS	04 88 17 84 84	ddcs-directeur@vaucluse.gouv.fr
DOM	GUADELOUPE	DJSCS	05 90 81 33 57	DJSCS971-DIRECTION@jcs.gouv.fr
DOM	MARTINIQUE	DJSCS	05 96 59 03 10	DJSCS972-DIRECTION@jcs.gouv.fr
DOM	GUYANE	DJSCS	05 94 25 53 00	djcs-guyane-direction@jcs.gouv.fr
DOM	LA REUNION	DJSCS	02 62 20 96 40	djcs974-direction@jcs.gouv.fr
DOM	MAYOTTE	DJSCS	02 69 61 60 50	djcs976@jcs.gouv.fr
TOM	SAINT PIERRE ET MIQUELON	DCSTEP	05 08 41 19 40	975.direction@dcstep.gouv.fr

Annexe 2

Données d'identité nécessaires au traitement de l'honorabilité (Pour la création d'un document Excel)

Nom de la colonne	Description	Précision	Obligatoire	Format
SERVICE	Code du département de licence	018 = Cher 028 = Eure-et-Loir 036 = Indre 037 = Indre-et-Loire 041 = Loir-et-Cher 045 = Loiret	Oui	texte sur 3 caractères
CIVILITE	Civilité	Madame Monsieur	Oui	
NOMNAISSANCE	Nom de naissance	Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Oui	
NOMUSAGE	Nom d'usage	Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Oui	
PRENOM	Prénom	Un seul prénom Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Oui	
PRENOM2	Deuxième prénom	Un seul prénom Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Non	
PRENOM3	Troisième prénom	Un seul prénom Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Non	
DATENAISSANCE	Date de naissance		Oui	JJ/MM/AA AA
LIEUNAISSANCE	Né en France où à l'étranger	F = né en France E = né à l'étranger	Oui	
CODEPEPT	Code du département de naissance	Uniquement si né en France	Oui si né en France	texte sur 3 caractères

		<input type="checkbox"/> Référentiel fourni par la DS		
CODEINSEE	Code Insee de la ville de naissance	Uniquement si né en France <input type="checkbox"/> Référentiel fourni par la DS	Oui si né en France	texte sur 5 caractères
CODEPAYS	Code du pays de naissance	Uniquement si né à l'étranger <input type="checkbox"/> Référentiel fourni par la DS	Oui si né à l'étranger	texte sur 3 caractères
NOMVILLE	Nom de la ville de naissance	Uniquement si né à l'étranger <input type="checkbox"/> Libellé libre	Oui si né à l'étranger	
NOMPERE	Nom du père	Uniquement si né à l'étranger Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Non	
PRENOMPERE	Prénom du père	Uniquement si né à l'étranger Un seul prénom Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Non	
NOMMERE	Nom de la mère	Uniquement si né à l'étranger Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	non	
PRENOMMERE	Prénom de la mère	Uniquement si né à l'étranger Un seul prénom Ne peut contenir que les caractères autorisés (*) Deux séparateurs ne peuvent pas être consécutifs	Non	

Les informations qui figurent dans les lignes grisées ne seront demandées qu'en cas d'AIA (Aucune identité applicable).